

Contribuez aux Etats généraux de l'information



Catégorie

Participation Citoyenne

Date de publication

Publiée le 12/10/2023

Chapeau

Comment assurer l'indépendance économique du journalisme ? Comment protéger les journalistes et leurs sources des menaces et influences ? Comment lutter contre les manipulations de l'information ? Comment renforcer le pouvoir d'agir citoyen par l'éducation aux médias ?

Corps

C'est aujourd'hui que sont lancés les [États généraux de l'information](#) et à cette occasion que le [Conseil économique, social et environnemental \(CESE\)](#), partenaire, ouvre la consultation citoyenne sur la plateforme en ligne parlonsinfo.lecese.fr

[Découvrir la plateforme](#)

Du 3 octobre au 12 novembre vous pouvez échanger, débattre et partager vos idées pour garantir l'accès à l'information et sa transparence.

[Participez à notre grande consultation](#) pour échanger, débattre et partager vos préoccupations et vos solutions

Les États généraux de l'information, c'est quoi ?

Les [Etats généraux de l'information](#) ont été lancés à l'initiative du président de la République en juillet 2023 dans l'objectif d'établir un diagnostic sur les enjeux liés à l'information et de proposer des actions concrètes qui pourront se déployer aux plans national, européen et international. Ces États généraux se dérouleront entre octobre 2023 et mai 2024.

Les États généraux sont conduits par un comité de pilotage indépendant, présidé par Bruno Lasserre, ancien vice-président du Conseil d'État. Des groupes de travail thématiques oeuvreront à partir d'octobre 2023 jusqu'en mai 2024 à l'élaboration d'une liste de recommandations répondant aux enjeux de l'avenir de l'information.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est partenaire des États généraux de l'information. Assemblée des organisations de la société civile, le CESE remettra un avis par sa [Commission éducation, culture et communication](#).

Le calendrier de la participation citoyenne

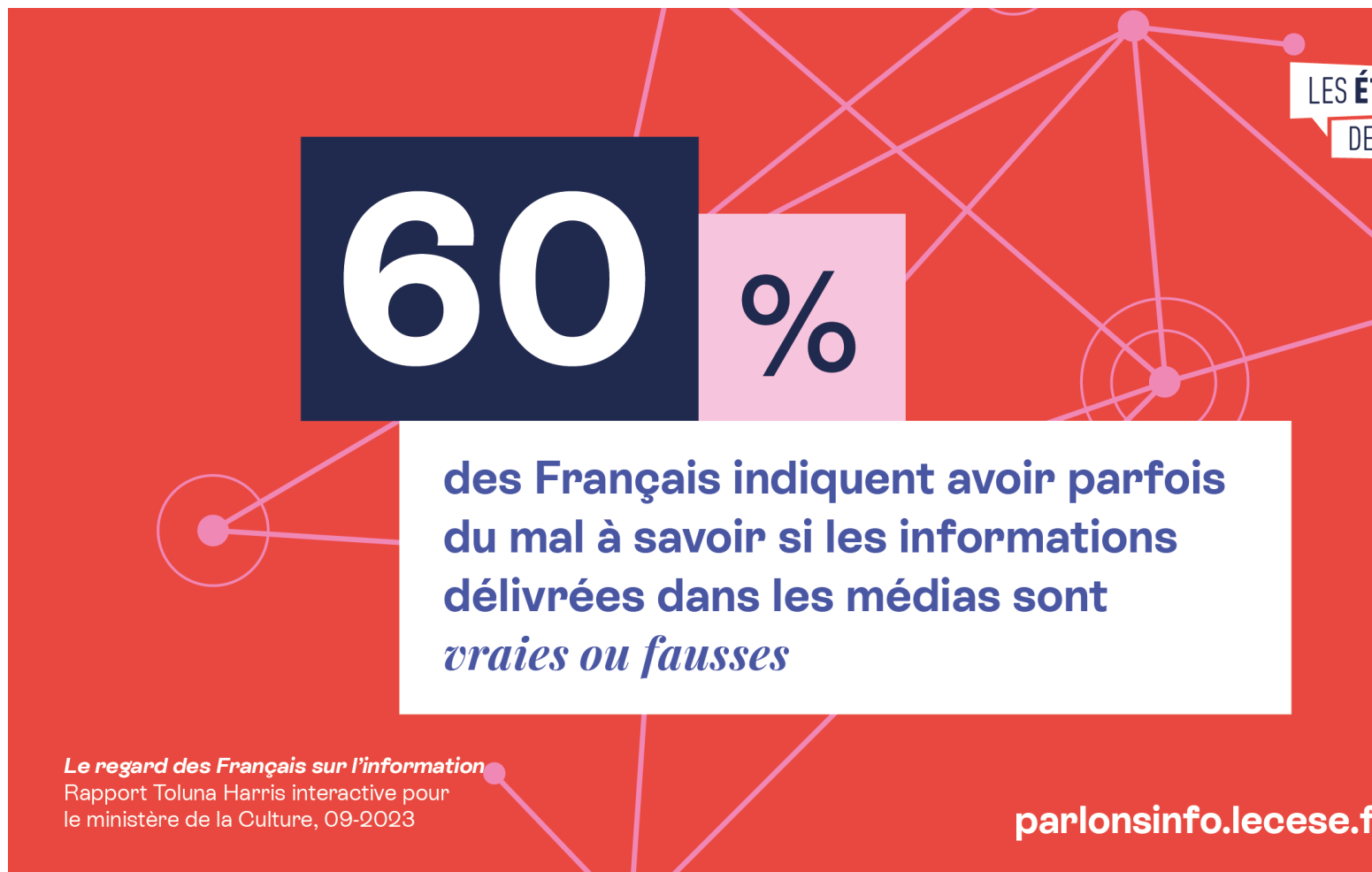
**3 OCTOBRE
2023**

Lancement de
la plateforme
participation



Pourquoi participer ?

L'accès à une information libre et indépendante est notre droit à toutes et tous. C'est pourquoi les Etats généraux de l'information souhaitent vous associer à leurs travaux pour garantir le droit à une information fiable et de qualité.



Nous sommes toutes et tous concernés et vos contributions sont indispensables. 60% des Français indiquent avoir parfois du mal à savoir si les informations délivrées dans les médias sont vraies ou fausses. **Et vous, vous en pensez quoi ?**

[Participer aux débats](#)

En janvier, des journées délibératives au CESE

À l'issue de la consultation en ligne, certaines et certains d'entre vous seront tirés au sort parmi les contributrices et contributeurs à la plateforme afin de participer aux journées délibératives.

L'objectif ? Se réunir durant deux week-ends à au Palais d'Iéna à Paris (les 27 - 28 janvier et 3 - 4 février 2024), afin d'approfondir les contributions issues de la plateforme et formuler des recommandations à l'attention des groupes de travail des États généraux.

[Je souhaite participer](#)

Retrouvez toutes les informations sur parlonsinfo.lecese.fr

Tags :

- [journalisme](#)
- [Information](#)
- [information numérique](#)
- [conférence de presse](#)

© - copyright CESE - Mai 2024